



Direction générale de la santé

Paris, le

Note d'Information à destination des structures spécialisées et des associations en contact avec des usagers de drogues.

Maladie du charbon chez des usagers de drogues.

Un cas d'infection par le bacille du charbon a été signalé chez un usager d'héroïne de la région Rhône-Alpes.

Ce cas s'inscrit dans un contexte européen : le centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) a signalé l'existence de quatre autres cas confirmés d'infection grave à bacille du charbon dans deux pays de l'Union Européenne¹. Le premier cas a été hospitalisé le 5 juin en Allemagne; il est décédé le jour même. Un deuxième décès a été constaté le 8 juillet à Copenhague. Les quatre cas sont tous des consommateurs d'héroïne.

Nous rappelons qu'une épidémie de la maladie du charbon liée à l'injection d'héroïne est survenue en 2009/2010 dans plusieurs pays d'Europe, provoquant l'infection de 119 personnes en Ecosse dont 14 sont décédées, 5 cas en Angleterre pour 4 décès, et 2 en Allemagne.

Cette fiche vous fournit des informations sur la maladie du charbon et sur la conduite à tenir pour aider les usagers de drogues de votre territoire d'intervention.

Que se passe-t-il ?

Dans les dernières semaines la maladie du charbon a été décelée chez des usagers d'héroïne en France et dans deux autres pays de l'Union Européenne : deux usagers à Regensburg (Bavière), un de la région de Berlin et un à Copenhague. Deux personnes sont décédées. Il semble qu'elles ont contracté la maladie du charbon en utilisant de l'héroïne contaminée.

Qu'est ce que la maladie du charbon ?

La maladie du charbon est une infection rare mais très grave. Elle est causée par les spores toxiques d'une bactérie. Lorsqu'une spore s'introduit dans le corps, la personne concernée peut développer une affection potentiellement mortelle.

La maladie du charbon peut être traitée par des antibiotiques spécifiques et peut être guérie si le traitement est débuté précocement.

¹ http://www.ecdc.europa.eu/en/publications/Publications/120622_TER_Anthrax_IDU_Germany.pdf

Comment se transmet-elle ?

Les personnes peuvent être infectées par la maladie du charbon, si elles injectent, inhalent, ingèrent ou se trouvent en contact physique direct avec des spores provenant de la bactérie. Ces spores peuvent se trouver dans le sol (dans la terre) et contaminer des drogues.

Il est très rare que le bacille du charbon soit transmis d'une personne à une autre et il n'y a pas de transmission aérienne entre êtres humains.

Donc, si vous êtes en contact avec une personne dont vous pensez qu'elle peut être atteinte par la maladie du charbon, les précautions à prendre concernent les produits éventuellement contaminés dont elle serait en possession.

Quels sont les symptômes de la maladie du charbon ?

Si la personne a été contaminée par injection, les symptômes peuvent être :

- une zone de tuméfaction (gonflement) et de rougeur au point d'injection, avec ou sans douleur associée
- un abcès ou ulcère au point d'injection
- éventuellement de la fièvre, des maux de tête, de la nausée.

Si la personne a fumé l'héroïne contaminée, elle peut présenter un syndrome grippal (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, toux) qui peut se prolonger en difficultés respiratoires.

Que faire, si je me trouve en présence d'un usager d'héroïne présentant ces symptômes ?

Vous devez lui conseiller de recourir immédiatement à un avis médical. Si nécessaire, accompagnez-le dans un service d'urgence.

Quels moyens les usagers d'héroïne peuvent-ils mettre en œuvre afin de réduire le risque de contamination par la maladie du charbon ?

Aucune voie d'administration de l'héroïne n'élimine le risque de contamination par la maladie du charbon : les injections dans les muscles (intra musculaire), la peau (sous cutanée), les veines (intra veineuse), peuvent causer la contamination.

L'inhalation des spores en fumant peut causer la maladie du charbon sous sa forme respiratoire, également très grave.

La contamination de l'héroïne par les spores du bacille du charbon n'est pas visible à l'œil nu.

Les utilisateurs d'héroïne peuvent réduire les risques de contamination en cessant la consommation d'héroïne.

Ceux qui bénéficient déjà d'un traitement de substitution peuvent ajuster leur traitement de substitution en lien avec leur structure de prise en charge

Les utilisateurs d'héroïne qui ne bénéficient pas d'un traitement de substitution peuvent faire appel aux structures locales de prise en charge afin par exemple d'utiliser, au moins temporairement, un traitement de substitution aux opiacés.

Les usagers de drogues non dépendants à l'héroïne doivent éviter toute utilisation de ce produit dans la période actuelle.

Il faut également rappeler les conseils habituels aux usagers : ne pas partager les aiguilles, les seringues et tout autre matériel, éviter toute préparation commune du produit.

Quelle autre aide peut-on apporter ?

Agir pour augmenter la vigilance des usagers d'héroïne avec lesquels vous êtes au contact, à l'égard de la maladie du charbon. Demander aux usagers d'héroïne de diffuser le message aux autres usagers.

Il est possible que certains usagers d'héroïne modifient la quantité ou le type de drogues utilisées en raison de leur crainte à propos de la maladie du charbon. Ces changements pourraient à leur tour provoquer des surdoses ou d'autres problèmes.

Il est difficile de prévoir ces conséquences éventuelles. Aussi faut-il demeurer particulièrement vigilant.